
 <p>CERCLE NAUTIQUE DE LA ROCHELLE</p>	<p><b>ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE</b>  <b>HABITABLES 2017-2020</b>  <b>CNLR 26/05 au 29/05 2022</b>  <b>LA RICHEL'YEU</b>  <b>125 miles</b>  Grade : 5C - Code : D</p>	
--	--	---

## 1 REGLES :

Les concurrents prendront toutes précautions particulières dans leur préparation, du fait de la longueur des parcours choisis (**équipement de sécurité semi hauturier pour navigation à > 6 miles exigé**) :

- quantité de carburant suffisante pour rejoindre les ports d'arrivée, en cas d'absence de vent.
- Cartes détaillées à jour pour la navigation, GPS et sondeur.

### Le Bateau Comité sera l'Océanis 411 ABAYA avec une coque bleue

Les bateaux devront répondre par VHF sur canal de course au bateau Comité de course lors de vacations à 12h 15h 18h 21h ;

La veille sur le canal 6 est obligatoire depuis la sortie du port jusqu'à l'arrivée au port. a

Vhf canal 6

## 5. PROGRAMME DES COURSES :

Trois courses sont prévues 1 : La Rochelle - Yeu / 2 : Yeu - bourgenay 3 : bourgenay -La Rochelle .  
Le signal d'avertissement de la première course La Rochelle - Yeu sera donné à 7h25 le 26/05

Les parcours choisis seront annoncés à la VHF par le Comité de courses 10 minutes avant le début de la procédure ;  
Le Comité de courses peut construire et modifier à volonté les parcours.

## 8. LES PARCOURS sous réserve de changements apportés sur l'eau par le CC sont ainsi définis :

- COURSE 1 : le jeudi 26 /05 de La Rochelle à Port Joinville environ 62 Mn coefficient 1

Signal d'avertissement prévu à partir de 7h25 pour l'ensemble de la flotte ;

Parcours 1 : Départ entre la bouée verte et la bouée rouge de sortie du chenal.

Ile de Ré et ses dangers à laisser à babord ,avec respect de la passe montante.

bouée Sud La Petite Barge à laisser à tribord à trois longueurs maximum.

Il est demandé aux concurrents de noter l'heure de passage à la bouée des Barges.En fonction des conditions météo et de l'heure,une réduction de parcours est possible.

Ligne d Arrivée : bouée Sablaire à laisser à tribord à une distance maximum de 15 mètres .

Parcours 2 : même départ que parcours 1.

Roche du sud et chanchardon à laisser à tribord.

Bouée des barges à laisser à tribord à trois longueurs maximum.prendre le temps de passage.

Arrivée à la sablière, comme parcours 1.

**Vendredi 27/05** journée libre sur l'île d'Yeu ; à **19h regroupement des équipages** , lieu à définir : proclamation des résultats de la 1ère course .

- apéritif offert par le CNLR suivi fonction météo d'un pique-nique sur la plage .

- COURSE 2 : le samedi 28/05 de Port Joinville à Bourgenay environ 30 Mn coef 1

**Signal d'avertissement prévu à partir de 9h55 pour l'ensemble de la flotte**

**Parcours :** Départ à la bouée Nord Mayence

Cercle Nautique de La Rochelle

Tel : 05 46 34 55 74

Avenue de la Capitainerie BP 3009

[cnlr@wanadoo.fr](mailto:cnlr@wanadoo.fr)

17030 LA ROCHELLE Cedex 1

[www.cnlr.asso.fr](http://www.cnlr.asso.fr)

Association loi 1901 Affiliée à la FFV sous le n° 08.17054 et agréée par le Ministère de la jeunesse et des sports n° 98.17015

Pointe Nord de l'île d'Yeu et tourelle Les Chiens Perrins à laisser à babord

bouée sud La Petite Barge à laisser à babord

Arrivée à la bouée d'eaux saines rouge et blanche devant Bourgenay, à laisser à babord et à contourner à 3 longueurs **maximum**

**Vers 20 heures** : proclamation des résultats de la 2ème course, briefing sur la journée du 28/05 et apéritif offert ;

- COURSE 3 : de Bourgenay à La Rochelle environ 30m0 Mn coef 1

Signal d'avertissement prévu à partir de 9h55 pour l'ensemble de la flotte

Parcours : Départ à la bouée d'eaux saines, devant Bourgenay.

tourelle Nord les Islattes à laisser à tribord

passage descendante du pont de Ré et son balisage

Bouée roche du sud à laisser à babord

Arrivée à la bouée ouest Minimés à laisser à babord et à contourner à une distance de moins de 5 mètres jusqu'à l'alignement avec le sommet du phare du Bout du Monde ;

Proclamation des résultats de la 3ème course et du scratch autour du pot de l'amitié vers 18 heures au local du CNLR

	<i>Bouée de départ</i>	<i>Marques de dégagement</i>	<i>Marques de parcours</i>	<i>Marques d'arrivée</i>
COURSE 1	bouée des Minimés bateau comité	éventuelle	1 Île de ré et ses dangers La Petite Barge Ou 2 roche du sud , chanchardon , Petite barge	bouée Sablaire
COURSE 2	Nord Mayance Bateau comité	éventuelle	La Petite Barge	Bouée eaux saines bourgenay
COURSE 3	Bouée eaux saines bourgenay Bateau comité	éventuelle	Île de ré et ses dangers Passes Pont de Ré Roche du sud	Bouée Ouest Minimés

## 10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont celles indiquées dans les arrêtés préfectoraux et les Instructions Nautiques du SHOM, tels que le banc du Lavardin, les abords du Fort Boyard, la zone du port de La Pallice ou les filières.

## 11. LE DEPART

11.1 Bouée de dégagement éventuelle avec avertissement VHF par le CC

11.3 le bateau comité participant à la course, la ligne sera fermée 4 minutes après le départ.

11.4 Les bateaux identifiés OCS pourront être appelés sur le canal VHF une minute après le départ.

## 13. L'ARRIVEE

13.2 Chaque concurrent doit noter son heure d'arrivée en heure légale (heures GPS en heures minutes et secondes) et la transmettre par VHF au bateau comité canal 6 dans les dix minutes de son arrivée.

En cas d'arrivée tardive, soit après 22 heures, vous devez en plus déclarer votre heure d'arrivée par SMS au 06 89 06 81 01

## 18. REGLES DE SECURITE (rappel de l'avis de course et des instructions de course générales et communes à toutes les courses cf le site web du CNLR ou l'affichage au club)

18.1 **CANAL VHF 6**

18.1a Une VHF en état de fonctionnement est obligatoire pour tout bateau.

18.1b Emargement par appel VHF des bateaux et équipages sur l'eau par le Comité de course avant le départ de la première course de la journée.

18.1c Le port de brassière est obligatoire pour les concurrents naviguant en solitaire. L'administration des affaires maritimes recommande le port permanent pour tous.

18.2 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible par vhf ou téléphone au 0689068101.

**Président du comité de course Édouard Bost tél : 06 89 06 81 01**